FUTUR CART GRD

- **Ajout d'une définition:**

Ouvrages Immédiatement en Amont :

Pour un raccordement en coupure d'artère ou en piquage, les ouvrages « immédiatement en amont » sont ceux compris entre le Point de Connexion et les disjoncteurs en aval des postes encadrants.
Pour un raccordement en antenne, les ouvrages « immédiatement en amont » sont ceux compris entre le(s) Point(s) de Connexion et le(s) premier(s) jeux de barres rencontrés en amont.

- **Mise en service**

5.5 Mise en service d'un nouveau Point de Connexion

Pendant une période d'observation de 12 mois, à compter du premier Jour du mois ~~de la mise en service d'un nouveau PdC~~ Où le nouveau PDC transite de l'énergie, hors essais liés à la mise en service, le GRD peut opter pour une valorisation mensuelle à la Puissance Atteinte au PdC ou PdR correspondant dont la valeur est déterminée, par défaut, par la moyenne des 3 puissances maximales atteintes sur 3 jours différents du mois.

- **Précision en cas de Pracc été/hiver**

Cf slides ad hoc